



Communiqué – Frais 2022

Mis à jour : le 9 Decembre, 2021

Le Bureau national de certification en hygiène dentaire est un organisme sans but lucratif voué à la prestation d'examens et de tests de haute qualité pour la profession. Bien que nous soyons déterminés à maintenir nos frais à un faible niveau, nous augmenterons les taux de nos frais en 2022 pour les aligner sur l'inflation à un taux approximatif de 2.1 %.

Noté : Le bureau National de la certification en Hygiène Dentaire et la Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada on décide de s'unifier. De nouveau, Le 1 janvier, 2022, cette nouvelle organisation fonctionnera sous le nom de la Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada.

Élément	Frais 2022	Date de mise en application
L'examen du Bureau national de certification en hygiène dentaire – 1 ^{er} Essai.	725 \$ + taxes applicables Qui inclus un frais de 112,50 \$ (+ taxes) non-remboursable.	Inscription pour l'examen de mai 2022 et au-delà.
L'examen du Bureau national de certification en hygiène dentaire – Frais de reprise.	625 \$ + taxes applicables Qui inclus un frais de 112,50 \$ (+ taxes) non-remboursable.	Inscription pour l'examen de mai 2022 et au-delà.
L'examen du Bureau national de certification en hygiène dentaire – Frais de report.	56 \$ + taxes applicables Un report (transfert), une seule fois (à moins qu'il ne survienne après la révocation de l'admissibilité par le directeur du programme), à une date d'examen ultérieure pour les candidats admissibles. Pas de report moins de 15 jours avant l'examen.	Aucun changement des frais de 2021
L'examen du Bureau national de certification en hygiène dentaire – Frais de retrait (21 jours ou plus avant la date de l'examen).	115 \$ + taxes applicables	Retrait à partir de l'examen de mai 2022
L'examen du Bureau national de certification en hygiène dentaire – Frais de retrait (moins de 21 jours avant la date de l'examen).	230 \$ + taxes applicables	Retrait à partir de l'examen de mai 2022
Examen pratique	33 \$ chaque + taxes applicables	1er février 2022

Élément	Frais 2022	Date de mise en application
Frais de nouvelle correction de l'ECNHD	112 \$ + taxes applicables	1er janvier 2022
Appel de l'ECNHD	112 \$ + taxes applicables	1er janvier 2022
Évaluation de l'admissibilité	1030\$ + taxes applicables Frais optionnels : Lettre de résultats en double demandée avec une évaluation – 10 \$ + taxes applicables Lettre de résultats envoyée par courriel – 5 \$ + taxes applicables Documents originaux retournés par courrier (hors Canada) = 127 \$ + taxes applicables Documents originaux retournés par courrier (Canada) = 42 \$ + taxes applicables Réévaluation - 460 \$ + taxes applicables	1 ^{er} janvier 2022
Documents envoyés l'organisme de réglementation	10 \$ + taxes applicables	Aucun changement des frais de 2021
Réimpression du certificat	42 \$ + taxes applicables	1 ^{er} janvier 2022
Poste prioritaire (Canada)	21 \$ + taxes applicables	1 ^{er} janvier 2022
Frais de courrier (Canada)	42 \$ + taxes applicables	1 ^{er} janvier 2022
Frais de courrier (International)	127 \$ + taxes applicables	1 ^{er} janvier 2022

Les taxes applicables sont calculées ainsi :

Résidence actuelle du(de la) candidat (e) :

Alberta, Colombie Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Québec, et les Territoires

Ontario, États-Unis et autres pays

Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve

Taxes applicables

5% TPS

13% TVH

15% TVH